

CH_VB 20018633 vom 7. Juni 1990

Bundesverwaltung, 1990-06-07, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__20018633__td_

FR: CH_VB 20018633 du 7 juin 1990

IT: CH_VB 20018633 del 7 giugno 1990

Erwägungen

E. 7

juin 1990 aussi besoin d'un état-major de qualité et c'est ce que vous propose ce projet de loi. Dans le cadre de cette discussion, je voudrais dissiper une illusion. La création de cet organe de contrôle ne va pas décharger les parlementaires, en particulier ceux membres des Commissions de gestion. Cet organe de contrôle doit simplement leur permettre de mieux accomplir leur activité. Il devrait travailler sous mandat des Commissions de gestion. S'il faut du temps pour exécuter les mandats - c'est dans ce sens que la Commission de gestion pourra mieux travailler - il en faut également pour les énoncer et juger l'opportunité de les confier. Pour ce faire, ces commissions et leurs membres devront se donner du temps. Lorsque nous mettrons en oeuvre pratiquement cet organe, il faudra essayer d'éviter deux difficultés. Premièrement, les quelques personnes que nous allons engager au service du Parlement ne devront pas travailler en chapelle. Pour ce faire - à ce propos je m'adresse en particulier aux représentants de la Commission administrative - il faudra bien réfléchir au problème de locaux et aux questions de relations entre les différents services du Parlement. Il est important que cet organe de contrôle soit situé à proximité du Parlement pour que la Commission de gestion qui doit en permanence, non seulement donner des mandats mais également contrôler leur exécution, en soit physiquement proche. D'autre part, il faut instituer une bonne coordination entre le secrétariat de la Commission de gestion, ce nouvel organe, et les autres services du Parlement. Nous pensons que la coordination actuelle entre ces divers services n'est pas idéale et que l'introduction de ce nouvel organe pourrait améliorer la situation. Pour terminer, je vous rappelle que ce que nous vous proposons est fort modeste. Cela n'a rien à voir avec ce dont dispose par exemple le Parlement des Etats-Unis. Si nous effectuions un calcul proportionnellement à notre population des effectifs utilisés par le Parlement américain pour cette tâche spécifique, nous ne vous proposerions pas de réunir cinq personnes dans un nouvel organe, mais 150 à 200. Je vous invite donc à approuver la proposition qui vous est soumise. Präsident: Die grüne Fraktion, die Fraktion der LdU/EVP, die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei und die liberale Fraktion teilen mit, dass sie auf eine Stellungnahme verzichten und der Vorlage zustimmen. Eintreten wird ohne Gegenantrag beschlossen Le conseil décide sans opposition d'entrer en matière

Detailberatung - Discussion par articles A. Geschäftsverkehrsgesetz A. Loi sur les rapports entre les conseils Titel und Ingress, Ziff. I-III Antrag der Kommission Zustimmung zum Beschluss des Ständerates Titre et préambule, eh. I - III Proposition de la commission Adhérer à la décision du Conseil des Etats Angenommen - Adopté Gesamtabstimmung - Vote sur l'ensemble Für Annahme des Gesetzentwurfes 66 Stimmen (Einstimmigkeit) B. Bundesbeschluss über die Parlamentsdienste B. Arrêté fédéral sur les Services du Parlement Titel und Ingress, Ziff. I, II Antrag der Kommission Zustimmung zum Beschluss des Ständerates Titre et préambule, eh. I, II Proposition de la commission Adhérer à la décision

du Conseil des Etats Angenommen - Adopté Gesamtabstimmung - Vofe sur l'ensemble Für Annahme des Beschlussentwurfes 70 Stimmen (Einstimmigkeit) C. Bundesbeschluss über die Genehmigung einer Aende- rung der Verordnung über die Zuweisung der Aemter an die Departemente und der Dienste an die Bundeskanzlei C. Arrêté fédéral relatif à l'approbation d'une modification de l'ordonnance concernant l'attribution des offices aux départements et des services à la Chancellerie fédérale Titel und Ingress, Art. 1,2 Antrag der Kommission Zustimmung zum Beschluss des Ständerates Titre et préambule, art. 1,2 Proposition de la commission Adhérer à la décision du Conseil des Etats Angenommen -Adopté Gesamtabstimmung - Vote sur l'ensemble Für Annahme des Beschlussentwurfes 72 Stimmen (Einstimmigkeit) Seiler Rolf, Berichterstatter: Nachdem Sie diese Beschlüsse verabschiedet haben, ist es mir als Präsident der Arbeits- gruppe ein echtes Bedürfnis, den Mitarbeitern dieser Arbeits- gruppe, dem Bundesrat, dem Bundeskanzler und auch dem Sekretariat der GPK meinen herzlichsten Dank abzustatten. Ohne diese Mitarbeit und ohne diese Zusammenarbeit wären wir vermutlich nicht dort, wo wir heute sind. Hätten wir den Weg, den wir einmal als richtig erkannt haben, nicht manch- mal hartnäckig verfolgt, wären wir nicht unbedingt ans Ziel ge- kommen. An den Ständerat-Au Conseil des Etats #ST# 89.832 Interpellation Bonny Beeinflussung von Abstimmungen durch Meinungsumfragen Sondages d'opinion. Impact sur les votations Siehe Seite 757 hiavor- Voir page 757 ci-devant Diskussion - Discussion Bonny: Es geht hier um eine grundsätzliche Frage. Ich möchte ausdrücklich betonen, dass es mir um zwei Sachen nicht geht: Erstens geht es mir nicht darum, den Entscheid, der im Laufental gefällt wurde, in Frage zu stellen; ich habe hier nur mit diesem Beispiel operiert. Zweitens möchte ich nicht generell Meinungsumfragen in Frage stellen. Ich bin über- zeugt, dass diese ein wichtiges Instrument unserer ganzen po- litischen Kultur sind, auf das wir auch in Zukunft nicht verzich- ten können.

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Parlamentarische Initiative (Geschäftsprüfungskommissionen) Verwaltungskontrolle Initiative parlementaire (Commissions de gestion) Contrôle de l'administration In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1990 Année Anno Band III Volume Volume Session Sommersession Session Session d'été Sessione Sessione estiva Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 04 Séance Seduta Geschäftsnummer 90.221 Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 07.06.1990 - 15:00 Date Data Seite 891-894 Page Pagina Ref. No 20 018 633 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.